

Activité du programme de médecine traditionnelle de l'OOAS au Sénégal



« Située en amont et/ou en aval des itinéraires sanitaires des populations, la médecine traditionnelle devrait jouer un rôle important dans la mise en œuvre des activités préventives, curatives et promotionnelles en matière de santé » Extraits de l'allocation du Dr Pape Amadou Diack, Directeur général de la Santé, Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, Sénégal



Au nom du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, le Dr Pape Amadou DIACK, Directeur général de la Santé, a présidé le 31 mars 2015 à l'hôtel l'Océan de Dakar, la cérémonie d'ouverture des travaux de la réunion des autorités de régulation et des responsables de la médecine traditionnelle, pour fournir une orientation sur les lignes directrices et les normes d'enregistrement des médicaments traditionnels améliorés.

D'une durée de 2 jours, la réunion organisée par l'OOAS, a regroupé une trentaine de participants en provenance des Etats membres de la CEDEAO. Placée sous le thème « **Le rôle des praticiens de la médecine traditionnelle dans la lutte contre les épidémies dans la sous-région de la CEDEAO** », la rencontre a été une opportunité pour un partage d'expériences et de bonnes pratiques qui servent d'exemples dans le domaine de la phytovigilance et des essais cliniques portant sur l'usage ethnobotanique et culturel des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle.

Il a été fortement recommandé aux pays de la CEDEAO, de mettre en place des mécanismes de réglementation des médicaments à base de plantes médicinales, en s'inspirant du cadre réglementaire harmonisé adopté par les Etats membres sous l'égide de l'OOAS.